

**PROCÈS VERBAL**  
**de la réunion plénière ordinaire**  
*du CSE Du mardi 6 avril 2021 à 9h30 en visio*

**PRÉSENTS :**

M. Pierrick MARTIN	Directeur Général
M <sup>me</sup> Stéphanie RIVET	Directrice des Ressources Humaines
M. Didier MORISSET	Président du CSE

**Membres Titulaires :**

Mme Véronique BLIN  
Mme Anne Marie FOUIN  
Mme Anne GLENAT  
Mme Floriane ROUSSEL remplaçante de Mme AMIOT

**ABSENT EXCUSE**

Mme Edwige AMIOT                      Membre titulaire

*La séance est ouverte par M. MARTIN à 9h30 en attendant l'arrivée de M. MORISSET à 10h00.*

**I.Approbation du procès verbal de la réunion du CSE du 4 février et du CSE extraordinaire du 1er avril 2021**

Les deux procès verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres titulaires présents.

**II.Marche de l'association**

1) **Mouvement de personnel :**

- Effectifs au 31/03/2021 : 140

Mouvements sur la période :

⇒ Sortie :

- une IDEST d'Avranches, départ en retraite.

⇒ Entrées :

- une Conseillère en prévention à St Lô en CDD, remplacement congés maternité,
- un Agent d'accueil à Cherbourg en CDD, remplacement congés maternité,
- une IDEST à St Lô en CDI,
- un Conseiller en prévention à Ponts en CDI,
- un stagiaire en communication en CDD pour 6 mois.

2) **Point réforme : a-t-on de nouvelles informations ?**

M. MARTIN nous informe qu'il n'y a pas d'évolution par rapport à la dernière réunion. Nous en aurons plus d'ici mai/juin.

### 3) **Divers**

M. MARTIN nous informe que depuis un mois quatre centres SISTM sont mobilisés pour la vaccination anti COVID : Cherbourg, ST Lô, Avranches, St Hilaire.

Mme GLENAT demande si les Services de Santé au travail auront le vaccin Johnson & Johnson ? M. MARTIN répond qu'il n'a pas d'information mis a part l'arrivée de ce vaccin le 1er avril.

## III.Point CSE

### 1) **Revalorisation annuelle des rémunérations minimales garanties : les négociations ont-elles abouties pour cette année ?**

M. MARTIN répond qu'il n'y a pas eu d'accord au niveau national. Le Président de SISTM et la direction ont décidé exceptionnellement de procéder à une augmentation de 0.5 % pour la reconnaissance de l'implication des salariés. Cela sera appliqué sur le bulletin de paie d'avril avec effet rétroactif depuis janvier. Pour l'instant il n'y a pas d'information concernant les frais de repas et les frais kilomètres.

## IV.Information et consultation du CSE

### 1) **Dématérialisation des bulletins de salaire**

Mme RIVET nous présente le projet avec différents slides. Le salarié aura un coffre fort numérique qui s'appellera My people doc, les bulletins de salaire seront injectés en PDF dans celui-ci. Cet espace appartient au salarié, il pourra s'il le souhaite ajouter d'autres documents. Une fois que le salarié aura créé son espace, le service n'aura plus la main sur ce coffre fort, le service RH pourra juste y mettre les bulletins de salaire ou autres documents. Une note d'information sera faite.

Mme ROUSSEL demande si cela pourra être accessible de chez soi et si les salariés qui partent du service y auront toujours accès ? Mme RIVET répond oui et pendant 50 ans.

Mme FOUIN demande à quelle date cela sera effectif ? Mme RIVET dit que cela ne pourra pas se faire avant 1 mois donc pour les bulletins du mois de mai.

**Les membres du CSE présent donnent un avis favorable à ce projet.**

## V.Information du CSE

### 1) **Information sur le projet de rapprochement entre SISTM et ASTB**

M. MARTIN nous lit le préambule et nous présente le sommaire.

*« Ce document est assorti de l'obligation de discrétion et de confidentialité en application de l'article L.2315-3 du Code du travail.*

*Son usage exclusif est réservé aux membres du Comité social et économique (« CSE »).*

*Il ne peut en aucun cas être divulgué aux tiers et notamment aux membres du personnel »*

### 2) **Remise de la documentation, explication de la documentation et présentation du projet**

La présentation du projet de fusion absorption est faite oralement par Mme RIVET.



**3) Information sur le calendrier des réunions du CSE dans le cadre de la procédure d'information et consultation**

Les dates des deux prochaines réunions sont prévues le 26 avril 2021 à 14h00 et le 4 mai 2021 à 10h00.

**4) Échanges**

Mme RIVET va envoyer le document aux élus, qui en prendront connaissance afin de pouvoir échanger lors des prochaines réunions.

**VI. Questions diverses**

**1) La cotisation de la mutuelle représente un cout élevé pour un salarié célibataire sans enfants, serait il possible de revoir le mode de cotisation en fonction de la composition familiale ?**

M. MARTIN répond que le contrat est en cours et qu'il n'est pas prévu de modification (l'engagement va jusqu'à fin 2021). SISTM a fait le choix d'un contrat collectif. M. MARTIN précise que le tarif reste avantageux compte tenu des garanties proposées.

**2) L'organisation du travail lors de la coupure de Préventiel du 16 avril et 19 avril 2021**

Mme RIVET indique que l'organisation du travail lors de la coupure de Préventiel pourra être vue au cas par cas.

**VII. Réclamation individuelle et collective**

**1) Dans la mesure où les questions du personnel sont posées en amont, le CSE demande à ce que les réponses apportées soient transmises le jour de la réunion du CSE**

M. MARTIN répond que les réponses de la direction seront mises en ligne sous 8 jours après le CSE.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôture la séance à 11h16.

**La prochaine réunion est fixée au 1<sup>er</sup> juin 2021 à 9h30 à Granville**

Didier MORISSET,  
Le Président du CSE

Véronique BLIN,  
La secrétaire du CSE

Ro

